

Ballon d'Alsace

Excès de vitesse: la préfecture durcit le ton et renforce les contrôles

Face à la persistance de comportements dangereux sur la route du Ballon d'Alsace, la RD465, la préfecture du Territoire de Belfort va multiplier les opérations de prévention et renforcer les contrôles. Ce qui passe entre autres par l'installation d'un radar de chantier.

Le paysage change légèrement sur la route du Ballon d'Alsace. Et pour cause. Face à la persistance de comportements dangereux sur la RD465, notamment des excès de vitesse, la préfecture du Territoire de Belfort a annoncé ce vendredi 5 juin durcir le ton. Avec la création d'un « itinéraire de contrôle » plus ou moins visible des usagers.

Depuis le début du printemps déjà, le plan de contrôle de la gendarmerie s'était renforcé sur cet axe routier particulièrement fréquenté. Surtout lors des beaux jours.

« Le préfet est vraiment préoccupé par la concentration des grands excès de vitesse sur la route du Ballon. Qui est utilisée par une minorité d'usagers, notamment des motards, comme un terrain de jeu, un circuit », explique Maxime Gutzwiller, sous-préfet et directeur de cabinet du préfet terrifortain, Alain Charrier.

13 motos immobilisées

Avec le retour de ces beaux jours, de la prévention a été réalisée, des contrôles ont été rendus publics sur les réseaux sociaux de la préfecture, etc. Mais les chiffres restent cependant alarmants. Au 30 mai dernier, depuis le début de l'année, 68 opérations de con-



Un panneau annonçant une zone de « contrôles radars fréquents » a été installé à la sortie du hameau de Malvaux, direction le Ballon d'Alsace. Un temps, la fermeture de cet axe routier à certains moments et pour certains véhicules avait été envisagée par le préfet, mais une solution « plus équilibrée » a été retenue. Pour le moment... Photo H.C.

trôles routiers ont été effectuées dans le secteur (soit près de 7 000 heures de mobilisation pour les gendarmes sollicités). Dans ce cadre, 67 excès de vitesse (supérieurs à 20 km/h au-dessus de la limitation) ont été enregistrés, pour 21 véhicules légers et 46 motos. Parmi eux, on relève 35 « grands excès de vitesse » supérieurs à 40 km/h au-dessus de l'allure autorisée, 17 entre 40 et 50 km/h et 18 à plus de 50 km/h. Ce qui a conduit à 36 rétentions de permis de conduire et 18 immobilisations de véhicules (dont 13 motos).

Face à ces chiffres, la préfecture a décidé d'apporter plusieurs réponses en complément de ces contrôles. Avec d'abord une multiplication

des opérations de prévention. Complanant le doublement des « Relais calmos » organisés par l'antenne locale de la Fédération française des Motards en colère et déployés avec le soutien financier de l'État (les trois prochains auront lieu les 28 juin, 26 juillet et 23 août) ainsi que l'affichage de messages de prévention routière sur le panneau d'informations du Département situé après la Roche du Cerf.

« On ne prend personne en traître »

Par ailleurs, les contrôles vont être renforcés. Un radar de chantier flashant dans les deux sens de circulation a été installé ce jeudi à la Roche du Cerf et pourra être déployé sur trois points de contrôle

entre Sermaigny et le sommet du Ballon. Si le plan de contrôles déjà déployé par la gendarmerie sera maintenu,

Installé jeudi, le radar est déjà tagué

Dans le cadre du renforcement des contrôles routiers sur la route du Ballon d'Alsace annoncé par la préfecture du Territoire de Belfort cette fin de semaine, un radar de chantier flashant dans les deux sens a été installé à la Roche du Cerf ce jeudi. Ce vendredi, il était déjà recouvert de tags.

Ayant constaté les faits, la gendarmerie a ouvert une enquête pour « dégradation de bien public » et les investigations sont en cours. Jusqu'à 15 000 € d'amende et

« Ce secteur devrait être un lieu exemplaire en termes de partage de la route. Et c'est le contraire que l'on constate »

Maxime Gutzwiller

des contrôles mobiles via des véhicules banalisés seront renforcés sur cette RD465, particulièrement en période de forte affluence. « On ne prend personne en traître, on annonce et on assume », reprend Maxime Gutzwiller avant d'ajouter : « Ce secteur devrait être un lieu exemplaire en termes de partage de la route. Et c'est le contraire que l'on constate. Le préfet ne souhaite pas attendre un drame pour réagir. »

• Hugo Couillard



Le radar de chantier a été installé à la Roche du Cerf. Photo H.C.

une peine d'intérêt général sont encourus pour ce type de graffiti.

• H.C.